

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025**

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence d'Isabelle ASNI-DUCHÈNE (Présidente).

Présents : Isabelle ASNI-DUCHÈNE (Présidente), Mélanie AYISSI-DUBOULOUZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Céline PRUD'HOMME (élues), Manuel MUÑOZ, Edwige NONNE, Catherine PERRET, Liliane SAPPEY, Martine TURPIN (nommés).

Excusée : Sandrine RUCHE (élue) (pouvoir à Manuel MUÑOZ)

Absent : Frédéric RIMET (élu).

Secrétaire de séance : Edwige NONNE

Date de convocation : 11 septembre 2025.

Le quorum étant atteint la séance débute à 20 h 05.

ORDRE DU JOUR

- Validation du compte-rendu du 1^{er} juillet 2025
- Octobre Rose
- Repas des Aînés – Délibération tarif des accompagnants
- Colis de Noël – Délibération montant du colis
- Aides et secours
- Questions diverses.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 1^{er} JUILLET 2025

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

OCTOBRE ROSE

Les personnes volontaires pour la manifestation « Octobre Rose » du 19/10/2025 se sont réunies l'heure précédente. La vice-Présidente résume ainsi : Courant'hys se charge de la marche, des cours de sophrologie seront données par Gilmaria et des cours de tai chi par Sébastien. Carrefour fournira les crêpes. Manu MUÑOZ récupérera les brioches offertes par la boulangerie du Fournil du Lac d'Anthy et de la bière avec fût. Les volontaires suivants participeront à cette journée de 8 h 00 à 14 h 00 : Isabelle ASNI-DUCHÈNE, Mélanie AYISSI-DUBOULOUZ, Céline PRUD'HOMME, Sandrine RUCHE, Manuel MUÑOZ, Catherine PERRET avec sa petite-fille, Liliane SAPPEY, Martine TURPIN et Alain MODAFFARI de Dragon Rouge et le Damier Club.

La Présidente parle ensuite d'Octobre Rose organisé sur la commune de Margencel le vendredi 10 octobre. Le départ de la marche nocturne est prévu à 19 heures à la salle des Fêtes de Margencel. Le parcours passe par Carrefour pour continuer vers la route impériale et le stade de foot des Hutins. La Vice-Présidente demande s'il y a des volontaires pour aider au ravitaillement et à l'arrivée de la marche où des Diots seront servis. Mélanie AYISSI-DUBOULOZ, Catherine PERRET et Edwige NONNE seront présentes.

REPAS DES ÂINES – DÉLIBÉRATION TARIF DES ACCOMPAGNANTS

Le repas est prévu le samedi 15 novembre à 12 h 00.

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ demande l'avis des membres pour le menu. Elle rappelle les menus des deux dernières années. Il est choisi cette année : terrine de Confit et Foie Gras de Canard en entrée, filet de poulet farci aux herbes sauce champagne, gratin dauphinois et mousseline de carotte en plat principal, fromage avec salade verte et forêt noire coulis de fruits rouges en dessert. Pour les enfants, le même repas leur sera servi, à l'exception de l'entrée. Il faudra prévoir plus de vin rouge. Le café sera pris chez Café Richard qui nous prête gracieusement la machine à café.

Le comité décide de ne plus fournir de repas à l'emporter pour certaines personnes qui ne pouvaient se rendre au repas.

Les jeunes du CMJ seront présents. Vanessa MESSAMER propose qu'un badge soit fait à leur prénom pour le service, ce qui sera fait. Mme Isabelle ASNI-DUCHÈNE suggère d'éviter de prendre les jeunes pour vérifier, à l'entrée, les personnes inscrites sur les listes. Deux points d'accueil (et non un) sont proposés par Céline PRUD'HOMME, avec deux personnes du CCAS par table. Proposition validée.

La vice-Présidente pense mettre les nappes qui restent en Mairie, par conséquent les couleurs seront multicolores, avec des serviettes blanches. Accepté par les membres du CCAS. La décoration sera faite par les écoliers du village. Des gressins et feuilletés (2 par personnes) sont prévus pour l'apéritif. Les jeunes bénéficieront de plus de biscuits salés. Les vins seront achetés à France Boissons. L'association de foot nous fournira des pichets en plastique pour le kir et les pichets en verre serviront pour l'eau.

L'animation musicale est assurée par Jo Musique, comme il y a deux ans.

La Vice-Présidente demande que les tables soient préparées la veille au soir, rdv le 14 novembre dès 17 heures.

La Présidente fait remarquer que le prix du repas des personnes accompagnantes n'a pas augmenté depuis des années, alors que le prix du repas, vin non compris, dépasse les 30 euros. Il est proposé de fixer le repas des participants à 30 euros.

Certaines personnes préféreraient n'augmenter que de 5 euros puis de nouveau 5 euros l'an prochain. D'autres désirent augmenter directement de 10 euros.

Après en avoir délibéré, avec 5 voix pour et 5 voix contre (Vanessa MESSAMER, Céline PRUD'HOMME, Edwige NONNE, Catherine PERRET, Martine TURPIN), et la voix de la Présidente étant prépondérante, le conseil d'administration fixe le montant de la participation à 30 euros pour les conjoints plus jeunes au repas des aînés du 15 novembre 2025.

Isabelle ASNI-DUCHÈNE demande qu'un temps d'échange soit prévu pour savoir si le conseil du CCAS repousserait l'âge des aînés au repas de fin d'année, de 65 à 70 ans par exemple, ainsi que l'âge pour bénéficier des colis de Noël. Anthy est la seule commune alentour à prévoir un repas dès 65 ans. De plus, certaines communes font un repas OU un cadeau pour Noël et non les deux.

Martine TURPIN fait remarquer qu'avoir des personnes plus jeunes au repas apportait plus de dynamisme et d'ambiance et que c'était un facteur à considérer. Liliane SAPPEY confirme.

Edwige NONNE travaille dans un centre de jeunes en situation de handicap et informe que ces derniers ont rendu des services administratifs à la Mairie de Margencel. Elle propose à l'assemblée que ces jeunes mettent sous enveloppes les lettres d'invitation envoyées à chaque habitant pour le repas ainsi que pour les colis de Noël.

Les membres du CCAS acceptent volontiers. Ces jeunes, au nombre de 7 maximum, viendraient un moment dans la semaine du 6 au 10 octobre pour la mise sous pli. Une petite

collation sera prévue en remerciement. La distribution des courriers pour le repas se ferait la semaine suivante 42 ou 43 suivant la disponibilité de la Poste.

Le délai de réponse est fixé au lundi 3 novembre, sachant qu'il sera encore possible de prendre les inscriptions des retardataires jusqu'au vendredi 7 novembre...

COLIS DE NOËL – DÉLIBÉRATION MONTANT DU COLIS

La Vice-Présidente confirme que le même prestataire « Esprit Gourmand » de l'an passé est retenu. Les colis ont bien été appréciés, ainsi que la boisson sans alcool. Il est décidé de prendre de nouveau la même boisson mais de changer le contenu du panier pour le même tarif.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'offrir, en cette fin d'année 2025, aux aînés de la commune de 70 ans et plus, un panier garni d'une valeur de 25 € par personne. Pour un couple, il sera ainsi donné deux paniers, d'une valeur totale de 50 €.

La mise sous pli des courriers se feront par les jeunes en situation d'handicap la première semaine de novembre. La distribution se fera la semaine suivante et la date butoire pour répondre sera fixée au vendredi 28 novembre.

La distribution des colis est prévue le samedi 13 décembre 2025 dans la salle des Hutins. Mélanie AYISSI-DUBOULOZ note la participation de Manu MUÑOZ, Catherine PERRET et Martine TURPIN le matin de 10 h à 12 h et celle de Liliane SAPPEY, probablement d'Edwige NONNE et de Sandrine RUCHE de 14 h à 16 h. La Vice-Présidente sera présente aux deux permanences ainsi que les jeunes du CMJ.

AIDES ET SECOURS

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ n'a pas reçu de demandes particulières.

Elle signale le décès brutal de Martine BONHOMME, habitant la rue centrale à Séchex le weekend passé.

Elle dit également avoir reçu des mails d'ENEDIS depuis le mois de mai, qui délivre une liste des personnes dans l'agglomération de Thonon qui ont leur électricité réduite ou coupée, suite au non-règlement de leurs factures. Il y aurait une famille d'Anthy qui est déjà suivie par une assistante sociale. La présidente suggère de prendre les devants en rencontrant cette famille pour éviter que la situation s'aggrave. Céline PRUD'HOMME se questionne sur le fait de pouvoir intervenir pour raison de non-respect des données personnelles (RGPD). La Vice-Présidente va se renseigner à ce sujet avant d'envisager quoi que ce soit.

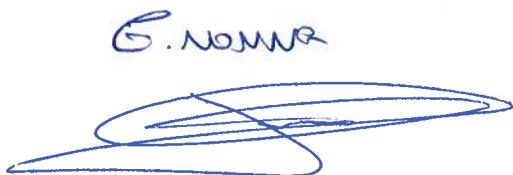
QUESTIONS DIVERSES

Isabelle ASNI-DUCHÈNE aimeraient une réunion d'ici la fin d'année pour parler de la sortie des Anthychoises du printemps en suggérant des idées de visites.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 11 décembre 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 21h16.

Le secrétaire de séance,
Edwige NONNE

G. NONNE


La Présidente,
Isabelle ASNI-DUCHÈNE

